Accusé de réception en préfecture 087-248719353-20250911-B017-2025-DE Date de télétransmission : 17/09/2025 Date de réception préfecture : 17/09/2025



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 11 SEPTEMBRE 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le onze septembre à 18 heures, le Bureau Communautaire de la Communauté de communes des Portes de Vassivière s'est réuni en session ordinaire à Eymoutiers, sous la Présidence de Monsieur Jean-Pierre BOSDEVIGIE, Président.

Date de convocation du bureau communautaire : 1er septembre 2025

Membres en exercice	Présents	Pouvoirs	Votants	Exprimés	Poste vacant
17	16	1	17	17	0

	Abstention	Contre	Pour
	6333 100 11	0	17
00 070	307		

<u>Membres présents</u>: BESNIER Michelle, BIDAUD Jean-Michel, BOSDEVIGIE Jean Pierre, BOUR Coline, BRUN Patrick, CHADELAUD Michel, DUMOND SAINT PRIEST Hubert, ECHASSERIEAU Vincent, LEBLANC Christian, LENOBLE Monique, GORGE Christine, MUZETTE Thierry, PLAZANET Mélanie, ROUGIER Serge, SALAGNAT Michèle, SIMON Philippe.

Membre ayant donné pouvoir : BAUDEMONT Dominique à BOSDEVIGIE Jean-Pierre

Membres excusés:

Secrétaire de séance : M. SIMON Philippe

<u>B017-2025</u>: <u>Demande de subvention pour des travaux d'adaptation du logement par Soliha pour M. JEUX Jean-Jacques d'Eymoutiers</u>

Dans le cadre de l'aide « à l'adaptation des logements occupés par les personnes âgées » mise en place par le CD87 au titre PDH, il y a lieu de valider la demande d'aide

Monsieur le Président indique qu'il a été saisi par Soliha pour l'attribution d'une subvention pour le logement de M. Jean-Jacques Jeux pour un logement situé au 27 avenue Picasso à Eymoutiers.

Le montant des travaux s'élève à 7 069 € HT et les frais d'AMO à 900 €.

Accusé de réception en préfecture 087-248719353-20250911-B017-2025-DE Date de télétransmission : 17/09/2025 Date de réception préfecture : 17/09/2025

Le montant global des subventions s'élève à 6 132 € pour les travaux dont une demande de subvention à la CCPV de 300 €.

Le montant global des subventions s'élève à 900 € pour l'AMO dont une demande de subvention à la CCPV de 150 €.

Compte tenu de ce qui précède, il vous est proposé d'accorder une subvention d'un montant de 450 € à M. Jean-Jacques Jeux.

Le Bureau communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité, soit 17 voix Pour, décide d'accorder une subvention d'un montant de 450 € à M. Jean-Jacques Jeux.

Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus Au registre sont les signatures des membres présents.

Pour extrait conforme.

Communauté de Communes
des Portes de Vassivière

5, rue de la Liberté 8712句程的例如TIERS Jean-Pierre BOSDEVIGIE

Acte rendu exécutoire le : 17 SE?. 2025

Publié le : 17 SEP. 2025